

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/07/2025 - 12028 - 2016 B 01667 - 822 534 822 - 2EFGH

certific conforme à original

01/10/2025
12/23

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024



N° 15948 * 06
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise [DEFGH - SIREN : 822534822]					Néant <input type="checkbox"/>				
Durée de l'exercice en nombre de mois [12]					Durée de l'exercice précédent [12]				
					Exercice N clos le [31/12/2024]	Exercice N-1 clos le [31/12/2023]			
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2			
					Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial				010	012			
	Immobilisations incorporelles - Autres				014	016			
	Immobilisations corporelles				028	248 592	030	62 644	
	Immobilisations financières (1)				040		042		
	TOTAL I (5)				044	248 592	048	62 644	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro. en cours de production				050		052		
	Stocks marchandises				060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés				068	1 738	070	1 738	
	Créances autres (3)				072	802	074	802	
	Valeurs mobilières de placement				080		082		
	Disponibilités				084	3 432	086	3 432	
	Charges constatées d'avance				092	644	094	644	
TOTAL II				096	6 616	098	6 616		
TOTAL GENERAL (I + II)					110	255 208	112	62 644	
PASSIF					Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel				120		120	3 000	
	Ecart de réévaluation				124		124		
	Réserve légale				126		126		
	Réserves réglementées				130		130		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)					131	132		
	Report à nouveau				134		134	-184 630	
	Résultat de l'exercice				136		136	11 175	
	Subventions d'investissement				137		137		
	Provisions réglementées				140		140		
	TOTAL I				142		142	-170 455	
Provisions pour risques et charges									
TOTAL II				154		154	-181 630		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		156	358 516	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés				166		166	2 609	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)				169		172		
	Comptes courants d'associés				173		173		
	Autres dettes				175		175	752	
	Produits constatés d'avance				174		174	1 142	
TOTAL III				176		176	363 019		
TOTAL GENERAL (I + II + III)					180		180	192 564	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice		182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice		184

3. **IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES**

Désignation de l'entreprise		2EFGH - SIREN : 622534822						Néant <input type="checkbox"/>	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	404	406			
	Autres	410		412	414	416			
Terrains		420	50 000	422	424	426	50 000		
Constructions		430	164 715	432	434	436	164 715		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442	444	446			
Installations générales, aménagements divers		450	27 211	452	6 666	454	33 877		
Matériel de transport		460		462	464	466			
Autres immobilisations corporelles		470		472	474	476			
Immobilisations financières		480		482	484	486			
TOTAL		490	241 926	492	6 666	494	248 592		
II AMORTISSEMENTS		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Fonds commercial				495	497	498	499		
Autres immobilisations incorporelles				500	502	504	506		
Terrains				510	512	514	516		
Constructions				520	40 025	524	6 672	526	46 697
Installations techniques, matériel et outillage industriel				530	532	534	536		
Installations générales, aménagements divers				540	13 042	544	2 905	546	15 947
Matériel de transport				550	552	554	556		
Autres immobilisations corporelles				560	562	564	566		
TOTAL				570	53 067	574	9 577	576	62 644
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR									
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé									
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values				
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
	Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599	

2EFGH

Siège social : 23 rue des Urbanistes 35300 FOUCHERES

S. A. R. L. au capital de 3 000 €

SIRET : 822 534 822

ORIGINAL

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 11 MAI 2025**

L'an deux mille vingt - cinq et le onze mai, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents:

- Karen FEVRIER propriétaire de 10 parts,
- Maryvonne HODBERT, propriétaire de 10 parts,
- Gaël MONIER, propriétaire de 10 parts.

Total des parts présentes ou représentées : 30 parts sur les 30 parts composant le capital social.

L'assemblée est présidée par Maryvonne HODBERT, gérante.

Le gérant dépose sur le bureau, et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis, Le gérant rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- quitus à la gérance,
- affectation des résultats,
- conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- questions diverses.

Le gérant donne ensuite lecture est donnée du rapport du gérant, et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, la gérante met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

1
JK M KF

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 11 175.13 € dans le poste « report à nouveau »,

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.


TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Maryvonne HODBERT et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Gaël MONIER



Maryvonne HODBERT



Karen FEVRIER

